Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux Rue de Herve 667 4030 Grivegnée

Direction: M. JB Blaise

2 04/365 00 82 – 0473/760690

⊠ directionstjosephbdb@gmail.com

1 http://www.saintjosephboisdebreux.be



Liège, le 11 mars 2022

Chers parents,

Voici une semaine que nous sommes rentrés à l'école après le congé du carnaval. On pourrait croire qu'il s'agit d'une rentrée comme une autre, après un court congé d'une semaine ... Mais que de changements! Non seulement, nous revoyons enfin tous les visages mais en plus, ils sont éclairés d'un soleil radieux! Rien que du bonheur que nous savourons tous les jours!

Les assouplissements dont nous bénéficions vont aussi nous permettre de reprendre l'organisation « normale » de la sortie des cours et ce, dès le lundi 14 mars.

Au 653, à l'école « du bas », les élèves sortiront donc par classe dès 15h10. Si vous êtes dans la cour de récréation à cette heure-là (devant la ligne noire qui longe la rigole), les enseignant.e.s vous confieront votre enfant. Les autres élèves vous attendront et, suivant les cas, participeront à l'étude et/ou à la garderie.

Au 667, les élèves sortiront à 15h10 par classe et en rang et iront se placer derrière la ligne médiane du terrain de sport marqué au sol de la cour. Nous vous demandons de rester sous le préau. Vos enfants vous rejoindront au coup de cloche. Ceux dont les parents ne sont pas encore arrivés participeront à l'étude.

Toutes ces modalités sont reprises dans notre ROI en pages 11 à 18 (http://www.saintjosephboisdebreux.be/wa_files/2122_20ROI_20-__zore_CC_8oglement_zodes_zoe_CC_81tudes.pdf).

Je profite de cette newsletter pour vous annoncer qu'à partir du 21 mars, nous pourrons engager une institutrice maternelle pour un mi-temps supplémentaire. Cette aide sera surtout consacrée aux plus petits étant donné que la classe de Mme Natacha grandit de jour en jour!

Ensuite, je peux déjà vous annoncer que toute l'équipe des enseignants de l'école a prévu une semaine exceptionnelle du lundi 28 mars au vendredi o1 avril : toute l'école va vivre à l'heure des arts! Les horaires, les groupes seront quelque peu chamboulés à cette occasion. Chaque élève pourra participer à plusieurs ateliers plus motivants et originaux les uns que les autres. Ils seront, à cette fin, répartis dans des groupes inédits et feront ainsi de nouvelles connaissances. Vous pourrez vivre cette semaine particulière en consultant régulièrement la plateforme « toutemonannee.com ». D'autres informations au sujet de cette activité vous parviendront via le titulaire de votre enfant.

Vous allez aussi, pour celles et ceux qui ont en enfant qui fréquente une classe primaire, recevoir une facture. Celle-ci reprend les coûts engendrés par les activités payantes vécues par les élèves.

Attention, <u>pour les parents des élèves de P5</u>: si vous aviez versé un acompte pour le séjour qui était prévu à Gouvy (et qui a dû être supprimé), vous verrez apparaitre sur la facture un solde négatif. Celui-ci vous sera bientôt remboursé par l'école. Si vous n'aviez pas payé cet acompte, le solde de la facture sera positif et sera donc à honorer.

Pour les parents des élèves de sixième : si vous aviez payé l'acompte pour ce séjour à Gouvy, il en sera tenu compte dans la facture. L'acompte pour le séjour Trottinettes Tout Terrain (TTT) sera diminué d'autant. Dans la situation inverse (vous n'aviez pas versé les 75€), l'acompte du séjour TTT sera entier.

D'une manière générale, n'oubliez pas d'utiliser la communication qui figure sur la facture pour effectuer vos versements! Nous recevons chaque fois des paiements que nous ne parvenons pas à attribuer à un élève faute de communication!

Je vous souhaite un excellent week-end et vous remercie de m'avoir lu.

Au nom de toute l'équipe,

M. JB Blaise,